

# Une érosion de la présence syndicale

→ par le secteur Recherche

Les membres élu.e.s des 41 sections du CoNRS pour les années 2016-2021 viennent d'être désigné.e.s. Ces membres représenteront la communauté scientifique dans les instances décisionnaires consultatives du CNRS et participeront à l'élaboration de la politique scientifique présente et à venir, au recrutement et au suivi de carrière des chercheur.e.s des unités de recherche.

## LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

L'analyse des résultats 2016 dans les collèges A (DR-PU) et B (CR et MCU) montre que la FSU (SNCS-SNESUP) se maintient comme première fédération syndicale avec 186 sièges sur 429, devançant très largement le SGEN-CFDT (34 sièges), SNPRES-FO (6 sièges), la CGT – (SNTRS-FERC-Sup) – (3 sièges) et l'UNSA (1 siège). La majorité des sièges revient aux « sans étiquette » (199 sièges). Le SNCS décroche la majorité dans les corps DR (51,2 %) et CR (57 %), tandis que le SNESUP, également première organisation syndicale, obtient 21,9 % des sièges chez les PU et 40,8 % des sièges chez les MCU, les « sans étiquette » comptabilisent respectivement 64,9 % et 52,1 % tandis que les autres organisations syndicales réunies atteignent péniblement 14 % et 6 % respectivement.

Dans le collège C (ingénieur.e.s et technicien.ne.s), la FSU (SNCS-Snasub-NASUB) est quasiment inexistante avec 2 sièges sur 123, très loin derrière le SGEN-CFDT (43 sièges), le SNTRS-CGT (41 sièges), le SNPTES (29 sièges), Sud (7 sièges), et seulement devant le SNIRS-CGC (1 siège) et le SNPRES-FO (0 siège).

## DES TRÈS BONS SCORES MAIS UNE MAJORITÉ D'ÉLU.E.S « SANS ÉTIQUETTE »

Le SNESUP peut se féliciter de ses résultats avec cinq candidat.e.s de moins qu'en 2012 mais un siège de plus. Néanmoins, la forte augmentation des candidat.e.s et élu.e.s « sans étiquette » est un signal d'alerte. Ce d'autant plus que ces résultats rejoignent ceux observés pour la dernière campagne CNU, marqués par un fort recul des listes syndicales au profit des listes non syndicales. Certes, le nombre de candidat.e.s par corps a augmenté. Les places étaient donc plus « chères ». Mais, face à un risque de poursuite de l'érosion de la

présence des forces syndicales, (organisées, formées, informées et donc à même de mener une politique concertée, avec un recul suffisant sur les objectifs ministériels et leurs conséquences sur le travail et les conditions de travail des personnels), interrogeons-nous sur les transitions à mener d'ici les prochaines élections.

## ANALYSE CRITIQUE ET PROSPECTIVE

### Les éléments

► Le nombre de syndiqué.e.s SNESUP inscrit.e.s sur les listes électorales CNRS est insuffisant. Si l'inscription est automatique pour les personnels des UMR (unités mixtes de recherche), ce n'est pas le cas pour les membres des équipes d'accueil. Trop de collègues des EA pensent ne pas être concerné.e.s par les élections CoNRS (électeurs/électrices et éligibles). De plus, lors des inscriptions, il y a eu des confusions entre listes CNU et CoNRS, avec des inscriptions dans une section CoNRS inadéquate.

► Le matériel de vote par courrier n'a pas toujours été distribué dans les établissements ou envoyé par le CNRS. Nous devons mieux travailler en amont pour faire vérifier par l'administration (appel

à nos secrétaires de section) que tout est en place dans les établissements. La gestion au cas par cas ne permet pas d'agir avec efficacité auprès du service élections du CNRS.

► Le choix des candidat.e.s par les électeurs et électrices non syndiqué.e.s, est basé non plus seulement sur l'appartenance syndicale mais également sur la connaissance des candidat.e.s. En effet, le dépôt des candidatures est individuel (pas de listes comme au CNU) et le SNESUP soutient le nombre exact de candidat.e.s éligibles par section (3 chez les PU et 2 chez les MCU). Compte tenu du changement de mode de vote, devons-nous passer au soutien de

tout.e.s les candidat.e.s SNESUP compatibles (ce critère reste le maillon central et incontournable) ?

► Enfin, il est impératif de faire connaître le travail syndical qui s'effectuera durant les cinq années à venir au sein des sections, ce afin de montrer aux collègues syndiqué.e.s ou non l'intérêt

de voter pour une organisation syndicale et plus particulièrement la nôtre. Pour cela, nous devons renforcer le réseau de soutien national aux membres des sections. Un premier acte est posé par la réunion SNCS-SNESUP à Meudon le 15 septembre avec les élu.e.s des sections. La CA du SNESUP a voté par ailleurs la mise en place d'une liste de discussion des élu.e.s-nommé.e.s SNESUP CoNRS, à l'instar de la liste de discussion des élu.e.s SNESUP CNU afin de permettre aux collègues d'échanger intra- mais surtout inter-sections sur des points épineux qui seront abordés lors des réunions de section. Une réunion annuelle au moins est prévue en fonction de la conjoncture.

Mais dès à présent, bon vent à nos représentants SNESUP pour cette nouvelle mandature ! ●

▼  
La forte  
augmentation des  
candidat.e.s et élu.e.s  
« sans étiquette »  
est un signal  
d'alerte.  
▲



© Rama / Wikimedia Commons